

BILAN DE LA JOURNEE du 8 avril aux côtés des AESH
Contre la précarité et pour une vraie reconnaissance du métier !
CONTINUONS À RESTER MOBILISÉ.ES

Dans les 5 départements de l'académie de Montpellier, environ 400 AESH, enseignants et parents se sont rassemblés jeudi 8 avril pour défendre le métier d'AESH, dénoncer la précarité des contrats dont la majorité sont à moins de 800 €, et dire leurs inquiétudes sur le développement des PIAL tant pour leurs conditions de travail que pour l'accompagnements des enfants. **PIAL dont nous continuons à demander la suppression !**

Dans chaque département des audiences avec les DSDEN, les préfetures (à Mende) ou le Rectorat (à Montpellier), ont permis de porter nos revendications et aux AESH de témoigner de leur quotidien pour que les représentants de l'Etat comprennent qu'il y a souvent un grand écart entre les discours purement comptables et budgétaires et la réalité !

Dans l'Hérault, **une délégation** (FSU, SNES, FO et SUD educ) a été reçue par Mme Chazal (Secrétaire Générale d'Académie) et M. Michel (Directeur de Cabinet de Mme la Rectrice) **au Rectorat de Montpellier.**

*Rappelons que cette journée s'inscrivait dans un appel intersyndical (voir le CR en PJ) mais que sur notre académie, le SNALC avait pris la décision incompréhensible, étant donnée l'urgence de la situation pour les AESH, de se retirer de l'action, osant même utiliser les boites académiques de tous les collègues AESH pour annoncer que les rassemblements étaient annulés et que les audiences n'auraient pas lieu !! **Pour la FSU il est plus qu'urgent de rester uni.es.***

NOS REVENDICATIONS

Après un témoignage de la collègue AESH sur ces conditions de travail (suivi de 12 élèves + 2 élèves dans une même classe de 3eme) et de vie dans la précarité alors même qu'elle est en CDI nous avons dénoncés les promesses non tenues pour une VRAIE ECOLE INCLUSIVE, essentielle pour la démocratisation et l'accès de tous nos élèves en situation de handicap à des formations ambitieuses et de qualité et rappelé nos exigences :

- **augmentation conséquente de la rémunération** en la basant sur une grille de **catégorie B** et non C.
- **accès pour tous aux prestations sociales** (seulement accordés aux rémunérations titre II) et **droit aux primes** en éducation prioritaire et COVID.
- **création d'un statut Fonction Publique** pour les AESH afin de reconnaître leur rôle indispensable dans l'école inclusive.
- **respect des missions d'AESH** qui ont tendance à être dévoyées notamment en période d'enseignement à distance où certains chefs d'établissement n'hésitent pas à faire revenir des AESH dans les établissements pour accomplir des tâches administratives ou réaliser des entretiens professionnels, et d'autres ne respectent pas leur droit à des ASA pour garde d'enfants.
- **mise en place de formations** plus intenses que les 60 H et ce dès la prise en poste et **sur le temps de travail** (nous avons lu le témoignage de la collègue du 1^{er} degré qui s'est exprimée au micro lors du rassemblement Montpelliérain et a bien illustré le fait que certaines pathologies entraînaient parfois des comportements dangereux et difficiles à gérer chez les enfants). Nous avons insisté également sur la nécessité de la formation des enseignants qui accueillent des enfants à besoins particuliers et qui doivent eux aussi « apprendre sur le tas ».
- **surseoir au développement des PIAL** qui n'apportent pas la réponse d'une meilleure gestion humaine du handicap mais simplement une meilleure gestion budgétaire. Nous sommes régulièrement alertés par des AESH en PIAL sur la dégradation de leurs conditions de travail, c'est pourquoi nous réclamons un bilan de leur mise en place avant leur généralisation à la rentrée 2021.

REPONSES de nos interlocuteurs du RECTORAT

Après avoir objecté que nous dressions un **tableau très négatif** sans voir l'amélioration depuis 2005 de la prise en compte du handicap grâce à la création des contrats AESH par rapport aux contrats CUI, PEC ou AVS, Mme Chazal nous assure que l'École Inclusive reste une priorité du gouvernement avec une multiplication des moyens par 5 ces dernières années. Rien que sur notre académie ce sont l'équivalent de 270 ETP (Équivalent Temps Plein) qui ont été créés en 2020.

- **La rémunération** : ils concèdent qu'elle est faible mais c'est parce qu'il y a beaucoup de temps incomplets donc en % du SMIC il est vrai que cela fait peu...Mais grâce aux PIAL davantage de temps complets pourront être proposés ! car actuellement c'est difficile de « coller » avec des notifications de 12 h par élève.

- **L'accès aux prestations sociales** : C'est étonnant ! (notons au passage que nos interlocuteurs semblent découvrir la situation alors que nous la dénonçons systématiquement à chaque réunion...). L'action sociale, selon les propos de Mme Chazal, devrait progresser au niveau académique dès la rentrée prochaine !

- **La création d'un statut FP** : cela suppose la création d'un concours.

- **Respect des missions AESH** : Il nous a été répondu que bien évidemment les AESH ont droit au respect de leur ASA et qu'il est vrai que certains chefs d'établissements ne connaissent pas tous les droits des AESH ...Pour le Rectorat, grâce aux PIAL ce problème ne se posera plus puisqu'un seul chef d'établissement gèrera administrativement tout un pôle en toute connaissance des textes !

- **Les formations sur le Handicap** : Certes l'offre de formation n'est pas parfaite mais les 60 h sont inscrites dans le contrat et rémunérées comme temps de travail. Le PAF (Plan Académique de Formation) prévoit de plus en plus de formations spécifiques sur ce thème. La VAE permet aussi de valider beaucoup d'acquis. A nouveau il est répété que grâce aux PIAL on pourra plus facilement proposer des formations pour tous : AESH, enseignants, chefs d'établissement... De plus, une vingtaine d'accompagnants locaux y seront rattachés (éducateurs spécialisés, psy...)...

- **Surseoir aux PIAL** : Bien au contraire car c'est la réponse à tous les problèmes que nous évoquons !

Nous avons obtenu à minima :

L'initiation d'une véritable politique d'action sociale en faveur des AESH. **L'accès aux prestations** selon les propos de Mme Chazal, devrait progresser au niveau académique dès la rentrée prochaine ! Mais il nous faudra rester vigilants sur ce point.

La convocation d'une CCP2 (Commission Consultative paritaire dans laquelle siègent des représentants AESH dont 2 élus FSU) pour faire un point sur le développement des PIAL. L'objectif semble bien confirmé qu'à la rentrée 2021 l'ensemble des établissements seront rattachés à ces pôles ce qui, pour le Rectorat, permettrait de répondre au mieux aux besoins des élèves, à la réactivité des familles, augmenter les quotités horaires des AESH et des enfants, résoudre les problèmes d'emploi du temps.

Les propositions du rectorat sont une avancée mais restent encore en très deçà de nos revendications.

Nous continuons par ailleurs à demander la tenue de Groupes de Travail ASH et AESH. Il est clair que le Rectorat reste encore bien éloigné de la réalité. Comme on vous dit ... « sur le papier tout est possible ! dans la vraie vie... ». Quand nous évoquons les difficultés voire l'impossibilité de suivre le matin un élève en primaire et l'après midi un étudiant en BTS, il nous a été répondu que nous ne devons pas raisonner ainsi car l'accompagnement ne doit pas se faire dans « l'attachement » à un élève mais dans son soutien vers une meilleure autonomie !!



SNES – Section académique de Montpellier

Enclos des Lys, Bât. B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER

Tél. : 04.67.54.10.70 – Fax : 04.67.54.09.81 - s3mon@snes.edu – www.montpellier.snes.edu



A la fin de l'audience nous avons remis à M Le Directeur de Cabinet, une enveloppe contenant le double de l'envoi que nous avons posté ce jour même au Ministre Blanquer à savoir les déjà **402 signatures de notre pétition** « METIER ET RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DES AESH ».

L'accueil à notre sortie par une trentaine de collègues AESH qui nous ont attendu pour un bref compte rendu nous renforce dans l'idée que ce 8 avril n'est qu'un début et que nous devons **TOUS ENSEMBLE** continuer à nous mobiliser pour dire que NON les PIAL ne sont pas la solution pour une gestion humaine et digne du métier d'AESH !

TOUS ET TOUTES CONTINUONS NOTRE COMBAT POUR LES DROITS, LE STATUT, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AESH.

*Pour le SNES et la FSU
Mireille GUIBERT et Stéphane AUDEBEAU*